

ABOLIR LA VÉRITÉ EN MORALE
Réflexions sur Protagoras revenant d'outre-tombe
dans le *Théétète* de Platon

Anne Merker

Conférence du 11 décembre 2023 – Paris, ENS, séminaire platonicien et néoplatonicien
dirigé par L. Brisson, P. Caye et Ph. Hoffmann

EXEMPLIER

[1] Platon, *Théétète*, 166d-167d. — Socrate, porte-parole de Protagoras (traduction de Michel Narcy légèrement modifiée).

« Car moi, [166d] j'affirme que la vérité, c'est ce que j'ai écrit : que mesure, en effet, est chacun de nous de ce qui est ou non, que de mille manières pourtant l'un diffère de l'autre, en ceci précisément qu'autre est ce qui est – c'est-à-dire apparaît – à l'un, autre ce qui est – et apparaît – à l'autre. Et savoir (σοφίαν), ou homme savant (σοφὸν ἄνδρα), il s'en faut de beaucoup que je nie qu'il y en ait. Au contraire, voici celui que j'appelle savant : celui qui, pour l'un quelconque d'entre nous, auquel apparaissent – c'est-à-dire pour lequel sont – des choses mauvaises, en fait par le changement qu'il opère apparaître et être de bonnes. [166e] Et ne va pas de nouveau faire, au mot près, la chasse à mes paroles. Fais plutôt encore un effort pour comprendre plus clairement ce que je dis, comme ceci – remémore-toi, en effet, l'exemple donné dans le débat précédent¹ : à qui est en état de faiblesse (ἀσθενοῦντι), apparaissent – c'est-à-dire sont – amères les choses qu'il mange, tandis que pour celui qui est en bonne santé (ὑγιαίνοντι), ce qui est – c'est-à-dire qui apparaît –, c'est le contraire. Or, d'aucun des deux on ne doit faire le plus savant – car on ne le peut même pas. [167a] On ne doit pas non plus s'exprimer en accusateur, déclarant le malade (κἀμνων) ignorant parce qu'il a des opinions de telle sorte, et l'homme en bonne santé savant parce qu'il en a de différentes. Mais on doit opérer un changement dans l'un des deux sens (μεταβλητέον ἐπὶ θάτερα), car, de ces deux dispositions, l'une est meilleure (ἀμείνων). Et de la même façon, dans l'éducation aussi, on doit opérer un changement, d'une disposition donnée à celle qui est meilleure. Mais opérer un changement, le médecin le fait à l'aide de drogues, tandis que le sophiste, c'est par des paroles. Pourtant, ce n'est pas qu'à quelqu'un qui avait des opinions fausses, on en ait fait avoir ensuite des vraies : car il n'est possible d'avoir pour opinion ni ce qui n'est pas, ni autre chose que ce qu'on éprouve, et ce qu'on éprouve, c'est toujours vrai. [167b] Mais, à mon avis, à quelqu'un qui sous l'effet de la disposition pénible où était son âme avait des opinions assorties à

¹ Renvoi à *Théétète*, 159d-e.

une telle disposition, on en a, sous l'effet d'une disposition bénéfique (χρηστῆ), fait avoir d'autres, elles-mêmes bénéfiques : représentations qu'alors certains, par inexpérience, appellent vraies ; moi, je les appelle meilleures les unes que les autres, mais plus vraies, nullement.

Et les savants, mon cher Socrate, il s'en faut de beaucoup que je dise que ce sont les grenouilles² : mais, s'agissant de corps, je dis que ce sont les médecins, s'agissant de plantes, les agriculteurs. Car, je l'affirme, même ces derniers procurent aux plantes, à la place de sensations pénibles (πονηρῶν), [167c] quand l'une d'entre elles manque de vigueur, des sensations bénéfiques et saines (χρηστὰς καὶ ὑγιεινάς) – vraies elles aussi³ ; cependant que les savants, les bons orateurs font qu'aux cités paraît être juste ce qui leur est bénéfique (χρηστά), au lieu de ce qui leur est pénible (πονηρῶν). Car le genre de choses qui, à chaque cité, paraissent justes et belles, ce sont celles-là qui le sont pour elle, aussi longtemps qu'elle les décrète ; mais le savant, c'est celui qui, au lieu de pénible, chaque fois qu'un de leurs décrets l'est pour eux, le fait être – c'est-à-dire paraître – bénéfique. Enfin, pour la même raison, le sophiste aussi, [167d] capable de conduire de la même façon ceux qui reçoivent son éducation, c'est un savant, qui vaut, pour ceux qu'il éduque, beaucoup d'argent. Et voilà comment, tout à la fois, les uns sont plus savants que les autres, cependant que nul n'a d'opinions fausses ; quant à toi, que tu le veuilles ou non, il te faut supporter d'être mesuré : car ce sont là des cas où la thèse est sauve. » (PLATON, *Théétète*, 166d-167d, traduction [légèrement modifiée et avec allègement de ponctuation] de Michel Narcy, Paris : GF Flammarion, 1995. Voir aussi 172a-b.)

[2] Platon, *Les Lois*, II 663a-e, la *skiagraphia* des plaisirs.

« L'ÉTRANGER D'ATHENES. — Ainsi l'argument qui ne sépare par le plaisant du juste ni le bien du beau⁴ (ἡδὺ τε καὶ δίκαιον καὶ ἀγαθόν τε καὶ καλόν) possède à tout le moins, pour ne rien dire de plus, la vertu persuasive de gagner des adeptes à la vie pieuse et juste, en sorte que pour le législateur, le plus honteux des propos et le plus rebutant est celui qui soutient qu'il n'en est pas ainsi. Car nul ne se laissera convaincre de son plein gré d'entreprendre ce qui ne comporte pas plus de joie que de peine. Regarder les choses de loin brouille la

² Renvoi à *Théétète*, 161c-d.

³ Rappelons que les plantes sont considérés dans l'Antiquité par certains penseurs comme ayant des sensations, notamment par Platon, *Timée*, 77a-c. Il n'y a rien de choquant en conséquence à ce qu'un texte de Platon étende aux plantes la thèse en débat ici voulant que les sensations soient toujours *vraies* : dès qu'il y a sensation, il y a vérité. Le texte ne réclame aucune correction.

⁴ Traduction de L. Brisson et J.-F. Pradeau : « ne sépare pas le plaisant du juste, du bien et du beau » légèrement corrigée ici en suivant plus précisément la syntaxe du grec (663a9-b1, édition Oxford et CUF). D'autres corrections minimales sont faites dans la suite.

vision chez tout le monde, pour ainsi dire, et surtout chez les enfants. Mais le législateur amènera à un jugement qui sera à l'opposé de celui-là (νομοθέτης δ' ἡμῖν⁵ δόξαν εἰς τούναντίον τούτου καταστήσει), en supprimant l'obscurité, et il convaincra les gens par un moyen ou par un autre – habitudes, louanges, discours – que les choses justes et les choses injustes ne sont que des représentations en trompe-l'œil. Les choses injustes paraissent, au contraire de ce qui est juste, plaisantes à celui qui les considère en étant lui-même injuste et mauvais, tandis que les choses justes lui paraissent déplaisantes ; en revanche, pour celui qui considère les choses contraires en étant lui-même juste, c'est tout le contraire.

CLINIAS. — Il semble en aller ainsi.

L'ATHENIEN. — Mais lorsqu'il s'agit de décider où se trouve la vérité, lequel des deux jugements aura le dessus ? Celui de l'âme pire ou celui de l'âme meilleure ?

CLINIAS. — Nécessairement, je suppose, celui de l'âme meilleure.

L'ATHENIEN. — Et nécessairement, la vie injuste n'est donc pas seulement plus laide et plus pénible, mais elle est aussi en réalité plus déplaisante que la vie juste et pieuse.

CLINIAS. — Cela risque d'être le cas, mes amis, du moins en fonction de ce que tu viens de dire.

L'ATHENIEN. — Mais un législateur qui aurait un tant soit peu de valeur (οὗ τι καὶ μικρὸν ὄφελος), si infime soit-elle, quand bien même il n'en irait pas comme l'argument vient de le démontrer, n'aurait-il pas commis en cette occasion, plus qu'en n'importe quelle autre circonstance où il aurait eu l'audace de mentir aux jeunes gens en vue de ce qui est bon (ἐπ' ἀγαθῷ ψεύδουσθαι), son plus utile mensonge, celui capable de faire que tous, non pas de force mais de leur plein gré, se conduisent de façon entièrement juste ?

CLINIAS. — C'est une belle chose que la vérité, Étranger, et une chose stable (μόνιμον). Mais elle n'est pas facile à faire admettre. »
(PLATON, *Les Lois*, II 663a-e, traduction [modifiée] de Luc Brisson et Jean-François Pradeau, Paris : GF Flammarion, 2006.)

[3] Le bien, source de toute utilité et de tout avantage, et la santé comme bien.

– il n'y a aucun avantage pour nous sans l'*idea* du bien, nous dit le philosophe :

ἄνευ δὲ ταύτης ... οὐδὲν ἡμῖν ὄφελος ;

– il n'y a aucun avantage sans la santé, nous dit le médecin :

οὐδὲν ὄφελός ἐστιν ... ἄτερ τῆς ὑγιείης⁶.

⁵ Texte de l'édition CUF par É. Des Places, les choix d'établissement du texte par J. Burnet en Oxford étant difficilement compréhensible.

⁶ PLATON, *République*, VI 505a-b ; HIPPOCRATE, *Du régime*, III, 69.1 (rédaction située entre la fin du -V^e et le milieu du -IV^e siècle). Pour un autre exemple de ce parallélisme des attributs

[4] La santé comme le premier bien : chanson à boire, Platon, *Gorgias*.

« Je crois en effet que tu as entendu chanter dans les banquets cette chanson de table, dans laquelle on énumère en chantant que être en bonne santé [ὑγιαίνειν] est le meilleur [ἄριστον], que vient en second être beau [καλὸν γενέσθαι], et en troisième, comme le dit l’auteur de la chanson, s’enrichir sans fraude [πλουτεῖν ἀδόλως] »⁷.

[5] La médecine hippocratique : inverser les rapports de puissance pour soigner.

« L’auteur⁸ doit donc connaître ces points et, en plus de cela, la puissance [δύναμιν] respective de tous les aliments et boissons de notre régime, qu’elle soit naturelle ou imposée artificiellement par la technique humaine. Car il faut connaître la manière artificielle de supprimer la puissance de ce qui est naturellement fort et de donner de la force à ce qui est faible, chaque fois que le moment opportun est venu »⁹.

[6] Aristote, *Éthique à Nicomaque*, différents types de variabilité du beau et du juste d’un côté, du bien de l’autre

« Les choses belles et les choses justes, sur lesquelles la politique fait porter son examen, comportent de grandes disparités et errances, en sorte qu’elles semblent n’être que par convention (νόμος) et non par nature (φύσει). Mêmes les choses bonnes (καὶ τὰγαθά) présentent quelque errance de ce genre (τοιαύτην δέ τινα πλάνην ἔχει) du fait que des dommages en découlent pour beaucoup de gens (διὰ τὸ πολλοῖς συμβαίνειν βλάβας ἀπ’ αὐτῶν). Certains ont en effet péri (ἀπόλοντο) à cause de la richesse (διὰ πλοῦτον), d’autres à cause du courage (δι’ ἀνδρείαν) » (*Éthique à Nicomaque*, I, 1, 1094b14-19, nous traduisons).



facilitant une assimilation (du bien au plaisir, cette fois), voir ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, X, 2.

⁷ PLATON, *Gorgias*, 451e (nous traduisons).

⁸ Il s’agit d’un auteur qui entreprendrait de rédiger un traité sur le régime.

⁹ *Du régime*, I, 2.1 (trad. R. Joly modifiée). Comparer avec *Ancienne Médecine*, 3.5, 4.2, etc., et voir la Notice de J. JOUANNA, p. 50-54.